



Séance du 27 novembre 2024 à 18h30

Délibération du Conseil Municipal n°2024-37

Nombre de conseillers : 14

Présents : 11

Absents : 3

dont représentés : 1

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation :

20 novembre 2024

Date de transmission

en Préfecture :

2 décembre 2024

Date de publication :

2 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ANDERHUEBER.

Etaient présents : MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Arnault BEIX – Philippe EGLOFF – Alain MARCHAL – Frédéric MONASSON - Rachid TCHINA – Mmes Laurence CHARLE –Frédérique CHOUFFOT – Sylvie FITSCH - Valérie ORIAT – Nathalie PRIEUR

Procurations : M. Frédéric PETIT à Mme Nathalie PRIEUR

Absents excusés : Mmes Mélinda NOLE et M. Eddy VANDEKERKHOVE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Arnault BEIX ayant obtenu la majorité des suffrages, il a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : Demande de subvention école Anjoutey classe verte Chaux-Neuve

Le Maire expose :

L'enseignante de la classe de CM1 et CM2 de l'école Elémentaire d'Anjoutey sollicite une aide financière pour une classe verte intitulée « découverte et environnement » qui se déroulera à Chaux-Neuve du 31 mars au 4 avril 2025 et à laquelle participent 11 élèves issus du village.

Il est proposé de verser une subvention de 300 euros.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **ATTRIBUE** une subvention de 300 € à la classe de CM1 et CM2 de l'école élémentaire d'Anjoutey pour participer à la classe verte organisée en 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme

Le Maire,

Jean-Luc ANDERHUEBER

